



Communiqué de mise à disposition du rapport financier annuel au 31 décembre 2010 de RADIANT S.A.

Paris, le 27 avril 2011

RADIANT S.A. annonce avoir mis à la disposition du public et déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers son rapport financier annuel au 31 décembre 2010. Le rapport financier annuel peut être consulté sur le site Internet de Crédit Agricole S.A. www.credit-agricole.com à la rubrique Finance et Actionnaires, dans l'espace « Dette / Sociétés émettrices / Information réglementée - AMF », année 2010.

En application de la possibilité donnée dans l'article 222-3 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, le rapport financier annuel contient les honoraires des contrôleurs légaux des comptes et le rapport sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne mises en place par la société.